

Retrait total de la loi travail

Le 31 mars, il y a eu des dizaines de milliers de manifestants et de manifestantes, des centaines de rassemblements dans les villes, un grand nombre d'entreprises touchées par des arrêts de travail, des chiffres de grève significatifs dans plusieurs secteurs... Notre mouvement qui regroupe des jeunes à l'école et à l'université, des chômeur-euses, des salarié-es, des retraité-es a pris de

l'ampleur. Au delà des manifestations, ce sont des assemblées générales interprofessionnelles qui se sont tenues dans de nombreuses villes, des débats à l'occasion des « nuits debout », des actions de blocage. Le gouvernement ne pourra compter ni sur les vacances, ni sur le mauvais temps pour limiter tout cela.

La population est d'accord avec nous !

Un mouvement populaire

Notre mouvement est majoritaire dans la population : la loi travail est massivement rejetée. La preuve, ce sont les remous que cela produit dans les syndicats qui ont décidé d'accompagner le gouvernement, dans la classe politique ou parmi les économistes qui sont nombreux à s'exprimer pour dire que la loi travail va aggraver la situation des salarié-es et les inégalités sociales.

Gattaz, El Khomry et les PME...

Dans le même temps, accompagnée des déclarations de Gattaz, la ministre du travail El Khomry annonce qu'elle est prête à revoir encore l'assouplissement des règles de licenciement pour les petites entreprises. Les salarié-es et le code du travail ne sont pas responsables des difficultés des PME ! Ce sont les grands groupes qui imposent leurs chaînes de sous-traitance et font des profits colossaux en minimisant les risques. Et par l'évasion et l'optimisation fiscales, ils se débrouillent pour payer moins d'impôts que les PME...

Le gouvernement manœuvre

Le gouvernement tente à nouveau de faire des propositions à certaines des organisations étudiantes et lycéennes car il veut faire retomber les grèves et manifestations. Cela tout en réprimant sévèrement certaines actions.

On continue...

L'addition de chacune de nos actions, de chaque personne dans la grève et dans la rue, de chaque jour de mobilisation doit **faire exploser le compteur pour signifier la fin de la loi travail.**

Les moyens d'action sont nombreux et divers : les manifestations, les grèves, les actions de blocage, les initiatives de base de mobilisation citoyennes (comme les nuits debout, les nuits rouges...). Tous ces moyens doivent être utilisés pour renforcer la participation la plus nombreuse et contribuer à bloquer l'économie pour élargir le rapport de forces.

Le 5 avril dans la rue, et tous et toutes en manifestation le samedi 9

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20



Tous-tes les jeunes touché-es par la loi travail, tous-tes les jeunes dans la rue...

Le gouvernement s'étonne de voir des milliers de jeunes dans la rue, lycéen-nes, étudiant-es, jeunes au chômage, salarié-es. Si la loi travail contient peu de mesures spécifiques aux jeunes, en revanche, en dégradant la situation de l'ensemble du monde du travail elle touche de plein fouet ceux et celles qui y entrent et savent déjà les difficultés à avoir un emploi durable avec un salaire et des conditions de travail corrects.

Toute augmentation de la flexibilité du marché du travail, c'est l'assurance de voir perdurer la situation que connaissent les jeunes qui y entrent aujourd'hui : suite de contrats courts, pas toujours sur les emplois pour lesquels on souhaite travailler, multiplication de stages non ou peu rémunérés, exigence patronale en termes d'horaires, de disponibilité... Sur ce dernier point aussi qui concerne les horaires et conditions de travail, la loi aggrave la situation en permettant l'application d'horaires dérogatoires au régime des 35 heures actuel et ce malgré l'affirmation d'un droit à la déconnexion qui risque d'être très virtuel.

Pour les jeunes sans diplômes et qui rencontrent le plus de difficultés, le gouvernement entend prolonger le dispositif de la garantie jeune qui offre une prise en charge financière à hauteur de 400 euros mensuels et une formation sur un an.

Ces mesures déjà engagées avant la loi ne constituent pas une nouveauté. Elles ont été mises en application de façon expérimentale en 2015 et devaient être généralisées entre 2016 et 2017 pour 100 000 jeunes alors que 900 000 seraient normalement concernés.

Les personnes qui travaillent dans les missions emploi sont critiquées sur le manque actuel de moyens pour

mettre en œuvre de vraies formations.

Par ailleurs, l'idée de base est d'adapter les jeunes au marché de l'emploi sur des métiers qui constituent aujourd'hui une grande partie de l'emploi peu qualifié, sous payé, fortement marqué par la ségrégation entre hommes et femmes et dans lequel on retrouve déjà massivement des jeunes des quartiers populaires : services à la personne, emplois dans la sécurité, emplois du commerce...

Nous contestons aussi le fait que c'est une modalité de plus pour permettre au patronat d'avoir une main d'œuvre très bon marché s'ajoutant aux apprenti-es, contrats pro et autres stagiaires.

Ce que nous voulons :

-> De **vrais emplois choisis** avec des **conventions collectives protectrices**.

-> De **vraies formations** assurant une **qualification**.

-> De **vrais salaires y compris pour les stagiaires, apprenti-es...**

-> Des créations d'**emplois pour les associations** qui sont présentes dans les quartiers.

-> Des créations d'**emplois dans les services publics** qui assurent la **solidarité** dans notre société: transports, éducation, santé, culture...

-> Des créations d'**emplois** et des filières de formation pour la **transition écologique dans l'industrie et l'agriculture**.

-> Un **statut** qui assure la **continuité totale des droits** des salarié-es qu'ils soient ou non dans l'emploi.

-> La **réduction du temps de travail à 32 heures** sans perte de salaire pour permettre **des embauches et donner du temps pour vivre**.

-> L'encadrement et la **limitation stricte de l'embauche de stagiaires, apprenti-es dans les entreprises** (nombre et position dans les services, encadrement...).

Halte à la répression

Interventions musclées, intimidations, arrestations arbitraires et détentions, agressions, utilisation des matraques, canons à eau... c'est le triste tableau de l'utilisation de la police par ce gouvernement à l'occasion de nos mobilisations. Les premiers et premières touchés sont les jeunes, mais des militants syndicaux sont aussi victimes de l'action du gouvernement. On se demande s'il perd le sens de la mesure, ou s'il est débordé par l'état d'urgence qu'il a créé.

Nous sommes toutes et tous dans la rue parce que le gouvernement fait comme si on avait mal compris, et répète que plus de licenciement permettra plus d'emplois... la répression ne nous arrêtera pas.